

Offre d'emploi

Contrat de recherche à temps partiel de six mois

Le Centre de droit public de l'ULB (<http://droit-public.ulb.ac.be>) s'est vu confier par la Commission communautaire commune (COCOM) la mission de rédiger un avant-projet d'ordonnance relative à la prise en charge du sans-abrisme à Bruxelles. Le souhait de l'autorité commanditaire est d'articuler plus adéquatement la prise en charge rapide des situations d'urgence sociale, d'une part, et le renforcement des politiques de réinsertion durable inscrites dans le plus long terme, d'autre part. A cet effet, de nouvelles structures de coordination des CPAS et des acteurs associatifs, en particulier les maisons d'accueil, doivent être créées. Le travail à réaliser est essentiellement d'ordre légistique, s'agissant de couler en forme d'ordonnance une note de politique générale adoptée par le Collège réuni (gouvernement) de la COCOM.

Dans ce cadre, le Centre de droit public de l'ULB offre un contrat de recherche à temps partiel – entre un tiers et un mi-temps, en fonction du passé professionnel – de six mois. Le chercheur ou la chercheuse sera chargé(e) d'effectuer le travail de rédaction des textes et d'assurer le suivi du dossier, sous la supervision et avec l'aide du professeur Daniel Dumont, membre du Centre, et en dialogue avec les deux cabinets ministériels compétents. Les questions à investiguer se situent au carrefour du droit public, administratif en particulier, et du droit de la sécurité sociale.

La recherche doit être réalisée pendant une durée de six mois, située entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre. Le travail sera structuré en deux phases, chacune d'une durée approximative de trois mois. La première phase (juillet-septembre) sera consacrée à la rédaction de l'avant-avant-projet d'ordonnance et des dispositions modificatives, en étroite concertation avec les deux cabinets de tutelle. La seconde phase (octobre-décembre), qui fera suite à l'approbation des avant-avant-projets de textes par les deux cabinets, et pour laquelle une disponibilité moindre sera requise, sera consacrée, quant à elle, à l'adaptation des textes au fil de leurs lectures successives par le Collège réuni, de leur soumission pour avis au Conseil d'Etat et des concertations organisées avec le secteur.

Le chercheur ou la chercheuse disposera d'un bureau, éventuellement partagé, au sein du Centre de droit public de l'ULB. Il ou elle pourra compter sur le soutien de plusieurs de ses membres, en fonction de leur domaine d'expertise respectif.

Les candidats doivent être titulaires d'un master en droit et maîtriser au moins passivement le néerlandais. Une expérience professionnelle pertinente est un atout.

De plus amples renseignements sur le poste à pourvoir et la recherche à réaliser peuvent être obtenus auprès de M. Daniel Dumont (02/650 32 49 et daniel.dumont@ulb.ac.be), professeur de droit de la sécurité sociale à l'ULB.

Les candidatures doivent lui être envoyées par courriel avant le mercredi 15 juin 2016. Elles doivent comprendre une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, ainsi qu'un écrit (TFE, travail, publication) attestant des aptitudes rédactionnelles du ou de la candidat(e).